

Sommaire :

N°8

Mars 2017

- 12 mars 1937-12 mars 2017 : 80 ans de service !
- 26 avril 1937 : Guernica
- Il était une fois la Revue Génie Urbain

12 mars 1937 – 12 mars 2017 : 80 ans de service !

Née de la volonté clairement exprimée en 1934 par Marcel Caseau de rassembler, comme bien d'autres professionnels en France et dans d'autres pays, les ingénieurs engagés au service des communes, l'Association des Ingénieurs des Villes de France a vu le jour en cette fin d'après-midi du 12 mars 1937 sous les voûtes du Palais de la foire de Lyon.

Elle a survécu à toutes les vicissitudes, à une éphémère "Union des Groupements des Ingénieurs municipaux de France et des Colonies françaises" fondée en 1939, à la guerre et à ses désastres, à la coexistence presque fusionnelle avec le "Syndicat National des Ingénieurs des Villes de France" fondé en 1947 et resté actif pendant plus de vingt années, à l'apparition d'une revue "Ingénieurs des Villes de France" en 1952, à la création des premières sections

régionales et à la publication d'un annuaire en 1953 puis au premier changement de nom de l'AIVF devenue en 1955 "Association des Ingénieurs des Villes de France et de l'Union française".

En 1959, l'association ayant repris son ancien nom en raison de la disparition de l'Union française adhère à la Fédération Internationale des Ingénieurs Municipaux qu'elle a grandement contribué à fonder. Parmi les principaux événements citons le premier millier d'adhérents en 1966, la création de l'ANEM (Association nationale d'Etudes municipales), préfiguration du Centre de Formation des Personnels communaux (CFPC) devenu depuis le CNFPT, l'apparition des Groupes de travail à partir de 1967, enfin l'arrivée en 1990 d'une femme au Bureau



La médaille officielle de l'AIVF

national !

Au 1^{er} janvier 1997 est mise en place la protection juridique des adhérents.

Le 22 novembre 2001 l'association devient "Association des Ingénieurs territoriaux de France", puis change de logo à deux reprises pour rajeunir son image, désormais visible sur un site internet.

Que de changements en l'espace d'une vie d'homme ! Le Livre d'Or composé par Luc Miltgen vous en apprendra encore plus !

Dans ce numéro :

- Article intérieur 2
- Article intérieur 2
- Article intérieur 2
- Article intérieur 3
- Article intérieur 4
- Article intérieur 5
- Article intérieur 6

26 avril 1937 : Guernica

Tandis que les Ingénieurs territoriaux de France s'apprêtent à célébrer avec fierté le 80^{ème} anniversaire de la fondation de leur association, un autre anniversaire, sinistre celui-là, se présente à nos yeux effarés.

C'était en effet la guerre civile en Espagne, accompagnée d'un cortège de malheurs pour les populations civiles, celles-là mêmes que les ingénieurs municipaux du monde entier s'honorent de servir et de protéger des risques de toute nature.

Un jour de marché dans une petite ville de 6000 habitants... et voici que

se présentent quatre escadrilles de bombardiers et de chasseurs des armées allemande et italienne, trop heureuses d'éprouver sur d'innocentes victimes sans défense les effets destructeurs de leurs armes nouvelles, trois heures durant. Le génie de Pablo Picasso nous en a laissé un témoignage fulgurant.

Préfiguration des horreurs de masse de la seconde guerre mondiale auxquelles succombèrent tant de vieillards, de femmes et d'enfants et même de combattants impuissants, ce crime fut le premier d'une lon-

gue série d'actes délibérés visant à terroriser les populations : les temps présents nous en apportent aujourd'hui encore leur lot quotidien.

La ville du Havre et bien d'autres en France eurent elles aussi à subir des destructions massives, certes dans d'autres conditions, mais tout aussi meurtrières.

Elles ont su s'en relever, mais il est indispensable de conserver pieusement et de transmettre le souvenir encore douloureux de ces vies sacrifiées, de ces valeurs détruites, de ces œuvres à jamais perdues.

Il était une fois la Revue Génie Urbain

Un récit inachevé de notre ami brutalement décédé le 21 août 2012.

Conter l'histoire de la Revue des Ingénieurs des Villes de France depuis la création de l'Association au niveau national en 1937, c'est faire l'historique de l'évolution de la carrière des Ingénieurs au service des collectivités locales c'est-à-dire de l'extraordinaire mutation des institutions démocratiques décentralisées de notre Pays.

Après la seconde guerre mondiale, il convenait de remettre sur pied l'ensemble des secteurs économiques de la France et naturellement, la mise en œuvre des décisions prises au niveau national imposa l'établissement d'une centralisation des moyens humains notamment en ingénierie et ce à partir du réseau de fonctionnaires au service de l'Etat travaillant au sein des structures déconcentrées issues notamment des préfectures pour couvrir les besoins d'équipements au niveau départemental.

Au niveau communal, compte tenu du nombre impressionnant de celles-ci (36000 communes) et de leur extrême diversité en termes de localisation et surtout d'importance de leur population, les capacités de répondre aux besoins des administrés étaient elles aussi très différentes d'une commune à l'autre tant sur le plan financier qu'humain.

Cependant, dans tous les cas, la dépendance vis à vis d'un Etat décideur et financeur était réelle et inévitable mais au fil des années, les communes les plus importantes s'efforcèrent de gagner en autonomie de décision pour mener à bien leurs projets de développement et ainsi décidèrent de se doter de services techniques et d'ingénieurs le plus souvent polyvalents.

Les secteurs dominants concernaient les domaines de base que sont les bâtiments communaux notamment scolaires, la voirie et les équipements fondamentaux d'alimentation en eau potable puis en assainissement.

Ce sont ces Ingénieurs communaux recrutés sur la base d'un statut issu de celui de la Fonction Publique de l'Etat sans tenir compte que dépendant d'un arrêté de nomination signé par chaque Maire, ces agents

se retrouvaient dans une situation sensiblement dégradée par rapport à leurs collègues de l'Etat qui ne pouvait guère susciter l'engouement des jeunes ingénieurs diplômés. Il s'en suivit deux conséquences inéluctables :

-le développement de la notion de détachement qui permettait de conserver pour les intéressés de légitimes perspectives de carrières et pour les élus locaux de disposer d'une ingénierie dédiée.

-le recours en tant que de besoin aux fonctionnaires d'Etat en charge des services techniques déconcentrés territorialement et ce d'autant plus que les ingénieurs concernés étaient en même temps ceux qui instruisaient les demandes de subvention d'équipement délivrées par l'Etat pour relancer la reconstruction du pays.

Malgré cela, les besoins locaux croissants en connaissances techniques donnèrent l'occasion d'offrir des possibilités d'emploi pour des ingénieurs et des architectes issus de la société civile voire de jeunes diplômés d'Etat ayant perçu les avantages à travailler au plus près des besoins de développement en prise directe avec les décideurs publics et les populations concernées.

C'est sur ces bases que l'Association des Ingénieurs des Villes de France devint une organisation promise à se structurer et à jouer un rôle déterminant au service de ce personnel technique tant sur le plan de la carrière que de la formation permanente, toutes disciplines confondues.

Il est apparu évident que sur ce dernier point, la Revue des Ingénieurs des Villes de France avait un rôle déterminant à jouer. Pour cela, il fallait un nouveau concept le plus représentatif et attrayant possible et donc trouver un nom porteur.

Compte tenu de la pluridisciplinarité des techniques et technologies nécessaires aux besoins d'équipement et de développement des Collectivités Locales et par analogie avec les grands corps de l'Etat comme le Génie militaire, le Génie maritime et plus généralement avec

le Génie civil, le vocable Génie Urbain sembla approprié et parfaitement représentatif et porteur compte tenu d'une évolution de la société dans laquelle l'émigration vers la ville au détriment de la campagne apparaissait inéluctable et pérenne engendrant par ce fait même des besoins nouveaux d'aménagement de l'espace, de prise en compte de modes de vie évolutifs avec leurs cortèges d'équipements divers à concevoir et à mettre en œuvre.

Ainsi est née la revue Génie Urbain avec le triple objectif :

-de rendre compte de la vie de l'Association notamment dans sa mission de faire évoluer la carrière des Ingénieurs au service des Collectivités territoriales afin de répondre aux besoins de développement de celles-ci et ce, dans le cadre d'un statut clair et adapté non seulement pour le personnel en place mais pour l'attractivité du métier vis-à-vis des jeunes générations.

-de donner à chaque Ingénieur où qu'il se trouve, souvent isolé sur le territoire national, des connaissances techniques éprouvées au plus près des réalités du terrain par la relation d'expériences vécues par d'autres collègues confrontés le plus souvent à des problématiques comparables.

-d'ouvrir la revue aux acteurs économiques sollicités par cette aventure du développement urbain afin de faire part de leur propositions techniques et technologiques sous forme de publicité et mieux encore de publiereportage.

L'ambition portée par les instances nationales de l'Association était de disposer d'un média attrayant et efficace renvoyant l'image d'une mission technique spécifique, d'un métier d'avenir, au plus près des exigences locales en pleine évolution et ce, en parfaite symbiose avec les progrès et possibilités offertes par les industriels et les entrepreneurs compétents dans les différents domaines de compétences exigés.

L'originalité voulue de la Revue Génie Urbain était de s'appuyer sur



Michel Mercier en 2003

un rédactionnel issu des Ingénieurs eux-mêmes tant du côté des collectivités locales que du secteur de l'industrie et de l'entreprise. Dans cette détermination il n'y avait aucun ostracisme envers le milieu journalistique mais simplement le sentiment que le dialogue s'établirait mieux entre les professionnels eux-mêmes, d'une manière plus directe et plus franche.

En effet, il s'agissait de faire partager des expériences concrètes dans toutes leurs composantes, techniques naturellement avec leur lot de difficultés rencontrées et une présentation du bilan objectif/réalisation, environnementales en faisant partager les contraintes surmontées notamment pour l'adhésion des populations aux projets, mais aussi et surtout économiques, l'évaluation des coûts pour l'ingénieur étant toujours très délicate.

Il semblait de ce point de vue que la présentation faite par les acteurs eux-mêmes était un gage de pertinence du propos publié.

Cette volonté était naturellement confrontée à une ressource rédactionnelle plus difficile à obtenir soit que nos collègues hésitent à se livrer à l'écriture, soit qu'ils estiment, souvent à tort, que leur projet ne mérite pas d'être exposé, soit le plus souvent qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire, pressés par les demandes qui étaient fortes tant il y avait à faire et ce, dans des délais toujours trop courts.

Cependant, l'Association disposait de groupes de travail par spécialités et domaines de compétences recouvrant l'ensemble des besoins des collectivités locales. C'est incontestablement cette organisation qui a permis de relever le défi pendant de nombreuses années.

Remis par Mme Annie Mercier, son épouse, le 03/12/2012